0691496B
ACADEMIE DE LYON
COLLEGE JACQUES PREVERT
AVENUE DE BURAGO DI MOLGORA
69360 ST SYMPHORIEN D OZON
Tel : 0478024870

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : OCCUPATION EN NAS - PRINCIPALE ADJOINTE - MME LAVIRON

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 28/08/2026
Réuni le : 14/09/2026
Sous la présidence de : Catherine Boyer
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration prend acte que Mme LAVIRON - Principale Adjointe occupe un logement de fonction en NAS au collège de Corbas

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

NAS MME LAVIRON - Le conseil d'administration prend acte que Mme LAVIRON principale adjointe au collège Jacques Prévert occupe un logement de fonction au collège Le Prince Ringuet de Corbas pendant la durée des travaux de restructuration du collège Jacques Prévert.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Boyer
Prénom : Catherine
Signé le : 17/09/2026 08:05:23

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.